

MAIRIE DE PUYGROS

Chef-lieu

73190 PUYGROS

TEL : 04 79 84 70 65

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 DECEMBRE 2020****Nombre de conseillers**

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

Absents : 1

Date de la convocation

30/11/2020

Date d'affichage

08/12/2020

Exécutoire

08/12/2020

L'an deux mille vingt et le sept du mois de décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Luc MEUNIER.

Présents : ARIZIO Jacques - BELLEMIN Franck - CHALAND Claudine - DARTIS Nicolas - GACHET Anthony - GACHET Laurent - MEUNIER Luc - PROVENT Marlène - REGOTTAZ Françoise - TORRES Rémi

Absents : CAILLE Anthony

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : TORRES Rémi

Ouverture de séance : 20H00.

2020/45 : Révision des baux communaux 2021.

Monsieur le Maire rappelle que les tarifs des baux appliqués sur la commune sont basés sur la 4^{ème} catégorie "terres médiocres" de l'arrêté préfectoral.

Il informe les conseillers municipaux que l'arrêté préfectoral DDT/SPADR n°2020-1026 en fixe les valeurs minima et maxima respectivement à 11,93€ et 35,77€ l'hectare.

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de se prononcer sur le tarif à fixer pour l'année 2021.

En conséquence, et après délibération, le CONSEIL MUNICIPAL :

- **DÉCIDE** de fixer le tarif des baux communaux à 15.00 € l'hectare pour l'année 2021
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire appliquer ce tarif.

2020/46 : Décision modificative n°2 – Budget 2020.

Monsieur Le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'un rectificatif est à apporter au niveau du budget communal 2020.

En effet, il convient de délibérer afin d'équilibrer les crédits nécessaires en fonctionnement sur le chapitre 011 « Charges à caractère général », le chapitre 012 « Charges de personnel », sur le chapitre 65 « Autres charges de gestions courantes ».

De ce fait, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil les mouvements de crédits suivants :

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
Fonctionnement				
60631 : Fournitures d'entretien	0.00	1 000.00	0.00	0.00
60632 : Fournitures petit équipement	2 000.00	0.00	0.00	0.00
6064 : Fournitures administrative	0.00	420.00	0.00	0.00
6067 : Fourniture scolaire	0.00	220.00	0.00	0.00
61521 : Entretien de terrain	2 000.00	0.00	0.00	0.00
615211 : Bâtiments publics	7 000.00	0.00	0.00	0.00
615231 : Voirie	7 000.00	0.00	0.00	0.00
61551 : Entretien matériel roulant	0.00	1 000.00	0.00	0.00
61558 : Entretien autres biens mobiliers	0.00	200.00	0.00	0.00
6182 : Doc. Générale et technique	0.00	400.00	0.00	0.00
6238 : Frais divers de publicité	0.00	350.00	0.00	0.00
6241 : Transport collectifs	0.00	200.00	0.00	0.00
6256 : Missions	0.00	1000.00	0.00	0.00
6284 : Redevance pour service rendu	0.00	220.00	0.00	0.00
Total 011 : Charges à caractère général	18 700.00	5 010.00	0.00	0.00
6413 : Personnel non titulaire	0.00	8 100.00	0.00	0.00
64136 : Indemnités de préavis et de licenciement	8 100.00	0.00	0.00	0.00
Total 012 : Charges de personnel	8 100.00	8 100.00	0.00	0.00
6558 : Autres dépenses obligatoires	0.00	13 000.00	0.00	0.00
Total 65 : Autres charges de gestions courantes	0.00	13 000.00	0.00	0.00
TOTAL FONCTIONNEMENT	26 800.00	26 800.00	0.00	0.00
Total général	0	0	0	0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver les rectifications proposées.

Aucune question diverse

La séance est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance,
Monsieur Rémi TORRES



Le Maire,
Monsieur

